

Une deuxième initiative, qui à notre avis pourrait être menée conjointement avec la tenue de l'enquête, consisterait à examiner d'urgence si toutes les dispositions pertinentes de la Convention de Chicago et ses annexes sont appliquées en tous points par les États qui y ont adhéré, si ces dispositions sont adéquates et dans quelle mesure elles doivent être modifiées ou complétées, et, plus particulièrement, étudier des moyens d'améliorer la compatibilité des systèmes de communication entre aéronefs civils et militaires et entre ces aéronefs et les stations au sol, et enfin des mesures propres à améliorer les procédures d'identification et d'interception des avions civils. Nous sommes d'avis que cet examen et la préparation de recommandations pourraient être confiés à la Commission de la navigation aérienne et que, là encore, le rapport de cet organisme devrait être présenté au Conseil au plus tard à la fin d'octobre.

Une fois que ces deux rapports auront été déposés, le Conseil devrait se réunir à nouveau au début de novembre pour les examiner et préparer des recommandations pour présentation à l'Assemblée dans les meilleurs délais. Au besoin, l'Assemblée devrait se réunir en session extraordinaire pour donner suite à ces recommandations.

Ma délégation a travaillé, tant de façon indépendante qu'en collaboration avec d'autres délégations concernées, à la préparation de ce qui, nous l'espérons, sera un projet de résolution que le Conseil jugera bon d'adopter. La résolution visera à donner le coup d'envoi à l'enquête et à l'examen dont je viens de parler, et j'espère vivement que le Conseil lui donnera son appui unanime. Le devoir qui nous incombe ne fait pas de doute. Nous disposons des moyens de nous en acquitter. Il ne nous reste qu'à démontrer notre volonté d'y parvenir. Ici, du moins, cette volonté ne peut être contrecarrée par l'exercice de quelque veto que ce soit. L'expression de cette volonté ne peut être entravée que par notre propre échec à assumer la responsabilité de la confiance dont nous a investis l'écrasante majorité de la communauté internationale.